



Yves Pharipou, un vélocanauxrandonneur assez gonflé pour rouler à plat

Sa femme, Évelyne, aime bien le vélo mais pas les côtes. Yves Pharipou, cyclotouriste passionné, a trouvé la parade : le couple ne parcourt que les berges des canaux. C'est plat, quasiment tout droit, sans voitures et plein de surprises. Sur son site www.velocanauxdodo.fr, « *Le journal de 2 "sexas" en vélo le long des canaux* », Yves livre ses photos, ses souvenirs, mais aussi ses combines et ses trouvailles pour préparer, avec humour et efficacité, le terrain aux autres « vélocanauxrandonneurs ».

TEXTE VIRGINIE BRANCOTTE

Le slogan de son site Internet donne le ton : "C'est pas parce qu'on roule à plat qu'on est des dégonflés!" annonce la page d'accueil. Cela fait maintenant une dizaine d'années qu'Yves et Évelyne Pharipou roulent le long des canaux et des rivières de France. Virée après virée, ils les ont quasiment tous "faits", du canal du Midi au "Nantes à Brest". En 2012, ils se sont même offert un tour de France, pas celui qui défraie la chronique en juillet, mais le leur, un "Touraplat" paisible et bucolique de 2 500 km, à leur rythme, sur les véloroutes, les voies vertes et les chemins de halage.



Yves Pharipou



Yves Pharipou

Sur le canal du Midi.

« C'est le vélo qui porte le sac »

Avant de devenir des pros des canaux, Yves et Évelyne pratiquaient plutôt la randonnée à pied. C'est en Vendée, chez des amis, qu'ils apprennent à apprécier les joies du vélo. « *On s'est vite aperçus qu'un des intérêts du vélo, c'est que c'est lui qui porte le sac. Et puis, en vélo, tu fais 2 à 3 fois plus de chemin dans la journée qu'à pied, ce qui laisse le temps pour des moments de détente.* » Ils font le projet de parcourir le littoral atlantique puis finalement, en 2005, partent pédaler le long du canal du Midi. C'est le coup de foudre. Pendant 8 jours, ils ne voient pas une voiture, les paysages sont superbes, la présence de l'eau les ravit et les repose. « *Dès qu'on a découvert les canaux, on est tombés dedans !* »

Avec le bonheur des chemins de halage, Yves découvre également les joies de la préparation d'un voyage forcément linéaire, où la "boucle" n'est pas la règle. Le même trio de questions revient à tous les coups : Comment on y va avec les vélos ? Comment on en revient ? Où on dort ?



Yves Pharipou

Malestroît (Morbihan). Une maison éclusière aménagée en gîte d'étape.

Pas toujours simple de trouver un "dodo"

La question de l'hébergement est à elle seule une aventure. « *Quand on a fait 50 ou 60 km en vélo, on n'en fait pas 10 de plus pour trouver une chambre. Tout doit être organisé à l'avance.* » Entre les hôtels, chambres d'hôtes, gîtes d'étape ou gîtes communaux répertoriés sur des sites Internet différents et des étapes à définir selon les hébergements disponibles, trouver des "dodos" corrects à des prix abordables s'avère une vraie galère et leur prend un temps fou. Les vacances en vélo ne sont pas les moins chères, on le sait. On sait aussi que les cyclistes itinérants dépensent en France en moyenne 68 € par jour et par personne. « *C'est moins cher de passer une semaine en "tout inclus" en Tunisie qu'une semaine à vélo* », confirme Yves avec son sens affirmé de la formule.

Fort de son enthousiasme et de son esprit militant, Yves Pharipou comprend rapidement que l'expérience qu'il acquiert, de canal en canal, avec Évelyne, peut être ô combien précieuse pour les autres randonneurs. Après une virée un peu



Yves Pharipou

Sur la Loire, à Chaumont.

plus difficile à organiser que les autres, il crée son site Internet Vélo-Canaux-Dodo. « Le site est un complément aux guides, il n'a pas vocation à les remplacer. C'est aussi une façon de dire : on l'a fait, on fait 50 km par jour, vous pouvez le faire aussi. » Yves y consigne ses voyages, étape par étape, décrit les itinéraires avec les éventuelles difficultés et n'hésite pas à tacler un hébergement inconfortable ou à recommander un hôte agréable. Des petits smileys (créés par la petite-fille d'Yves) symbolisent les "plus" et les "moins". Les infos sont précises, mais le ton sait se faire léger pour signaler : "Cure de noix tout le long du chemin" ou "Seule particularité de la chambre, elle est en pente"...

Les campings, que les 2 randonneurs ont redécouverts lors de leur "Touraplat", ne sont pas oubliés. « Au camping municipal de Clamecy (Nièvre), quand tu arrives en vélo, ils te passent une table et des chaises, d'autres te font des réductions. C'est bien plus sympa que ces chambres d'hôtes sophistiquées, genre "chambre de charme" avec repas gastronomiques, quand tu cherches juste une chambre simple et un petit repas. » Honnête et précis dans ses commentaires, Yves ne mâche pas ses mots et c'est tant mieux pour les copains.

De moins en moins de trains acceptent les vélos

La 2^e question d'organisation à résoudre concerne le transport. Celui des personnes, bien sûr, mais surtout celui des vélos. Et là, cela se corse sérieusement. « En 2005, quand nous avons "fait" le canal du Midi, nous sommes partis de chez nous, de la gare de Massy (Essonne) et avons rejoint Agde (Hérault) en T.G.V. en 4 h avec les vélos dans le wagon. Nous sommes revenus de Toulouse (Haute-Garonne) en Intercités jusqu'à Paris, toujours avec les vélos. Aujourd'hui, bien que la France soit un des rares pays à accepter les vélos dans les trains à grande vitesse, ce ne serait plus possible. » Ce qui a changé en 9 ans ? Les rames de T.G.V. Progressivement, les anciens T.G.V. sont remplacés par des rames en duplex qui n'acceptent plus les vélos. Aujourd'hui, le même trajet pour Agde nécessiterait de prendre 3 T.E.R. (Transport express régional) et de passer une nuit à Lyon (Rhône-Alpes). Yves cite encore le cas



Vélos dans un T.G.V. Lacroix.

Yves Pharipou



Il ne fait pas toujours beau...

Yves Pharipou



Sur la ViaRhôna. Un aménagement adapté !

Yves Pharipou



Les chemins de halage sont en règle générale utilisables en l'état avec un V.T.C.



Parfois des aménagements bien utiles.

d'un ami de Metz (Moselle) qui, pour se rendre dans les Cévennes avec son vélo, doit emprunter rien de moins que 7 T.E.R. « *Au bout d'un moment, il est plus économique de louer une voiture* », s'agace Yves. Et quand Yves s'agace, il passe à l'action. C'est ce problème de train, « *un véritable frein au développement du tourisme itinérant en vélo* », qui l'a conduit à rejoindre les rangs de l'AF3V (Association de développement des véloroutes et voies vertes), dont il a été secrétaire adjoint de 2012 à 2014. « *Je suis venu pour donner un coup de main, il y a toujours besoin de bénévoles, mais je voulais surtout faire avancer les choses sur ces histoires de train. Si on veut développer le tourisme à vélo, il faut pouvoir transporter son vélo à l'aller et au retour.* »

Des alternatives existent au transport du vélo dans la rame, mais sont bien peu pratiques. La location de vélos sur place ? « *Il faudrait pouvoir les rendre 200 km plus loin, ce qui n'est généralement pas possible.* » Quant au transport en bagage à main : « *Il nécessite de mettre le vélo démonté dans des housses qui sont inadaptées quand on a un porte-bagages.* » Yves ne désespère pas de voir les choses s'améliorer à nouveau : « *Au ministère du Tourisme, une des priorités est le développement des circulations douces, il faudra bien à un moment qu'ils prévoient le transport des vélos.* »

L'autre cheval de bataille cher au vélocanauxrandonneur est une loi de 1932, réactualisée en 2008, qui interdit de rouler en vélo sur les chemins de halage sauf

autorisation expresse de Voies navigables de France (V.N.F.)⁽¹⁾. « *L'autorisation est à demander par courrier. Pour le canal du Midi, la réponse arrive en 3 jours, mais, ailleurs, cela peut prendre 2 mois.* » Yves ne se vu refuser qu'une seule fois le droit de circuler, sur le canal Latéral à la Loire en 2012. « *L'idéal serait que cette loi soit supprimée ou au moins qu'il y ait un portail Internet unique sur lequel on puisse signaler d'où et quand on vient, où on va et avec qui, et que cela soit suffisant, puisque, de toute façon, l'autorisation est accordée.* »

Sur le canal, à vélo, on regarde les bateaux...

Pas si facile de s'offrir une petite virée bucolique le long des voies d'eau de France... Pourtant, une fois les difficultés, réelles, d'organisation surmontées, il reste le plaisir de pédaler au bord de l'eau en compagnie des bateaux. Du vélo au bateau, il n'y a d'ailleurs qu'un pas, qu'Yves et Évelyne ont franchi en 2009 avec une 1^{re} croisière sur le canal du Midi à bord d'une Pénichette. « *À force de longer les canaux à vélo, on a fini par avoir l'idée de les poser sur un bateau pour admirer les cyclistes.* » En 2011, ils découvrent la Baise en naviguant de Buzet (Lot-et-Garonne) à Valence-sur-Baise (Gers) avant de revenir à Agen en vélo. Comme un clin d'œil à ce double usage des canaux, Yves a équipé son vélo d'une corne « *qui fait plus de bruit que*

celle des bateaux. Il faut voir la tête des plaisanciers quand je leur répons ! » Pas vache, il a néanmoins conservé la bonne vieille sonnette pour les piétons.

Les 2 croisières d'Yves et Évelyne sont elles aussi décrites, avec les infos pratiques qui vont avec, sur Vélo-Canaux-Dodo. Les curieux y trouveront également quelques perles, dont "Les carnets de Riton", tenus entre 1892 et 1910 par un jeune Parisien qui raconte ses randonnées à vélo. « *On découvre une France méconnue* », s'émerveille Yves. « *Il y avait des routes asphaltées, des hôtels partout, des cartes routières vélocipédiques et des guides, il fallait un interprète en Bretagne pour communiquer avec les habitants, le train est partout et circule à toute heure et ACCEPTE LES VÉLOS.* »

En attendant que la S.N.C.F. entende le message, Yves Pharipou ne reste pas les deux pieds dans le même cale-pied. À l'automne 2013, il a enchaîné Mâcon-Mulhouse sur voies vertes et "Plus belle la voie", une randonnée militante pour inciter les élus de Provence-Alpes-Côte d'Azur, « *un désert au niveau des voies cyclables* », à aménager des itinéraires vélos. En juin 2014, ce fut un bout de la Croisière cycliste, de Vienne (Autriche) à Nantes (Loire-Atlantique). Et bien d'autres aventures, à suivre en ligne encore et encore sur Vélo-Canaux-Dodo. ■

⁽¹⁾voir Fluvial n° 213 (juin 2011).